



# ARTIPRIMES



# “Les primes C2E de Butagaz”

FAITES BÉNÉFICIER VOS CLIENTS DES ARTIPRIMES  
ET RECEVEZ UNE CONTRIBUTION !

**Jusqu'à 366€**  
pour la mise en place d'une chaudière individuelle

**Jusqu'à 13€ / m<sup>2</sup>**  
pour la mise en place d'un isolant de plancher

**DÉCOUVRIR**  
les ARTIPRIMES

**S'INSCRIRE**  
aux ARTIPRIMES

**SIMULER**  
le montant de vos ARTIPRIMES



\*montant pouvant varier selon le type de logement, le type d'énergie, la superficie et la zone climatique (un simulateur est disponible sur le site).

# Qu'est que les ARTI PRIMES ?



✓ **Butagaz** et la **CAPEB** s'associent et lancent les Artiprimes\* pour récompenser les artisans et ses clients qui réalisent des travaux d'économies d'énergie.

\* Les Artiprimes sont liées aux Certificats d'Economies d'Energie, un dispositif gouvernemental inscrit dans le Code de l'Energie (Titre II du Livre II). Cette réglementation attribue aux fournisseurs d'énergie le rôle de promouvoir des actions d'efficacité énergétique chez les consommateurs.





# Quels sont les avantages des ARTI PRIMES ?

## Les + des Artiprimes :

- ✓ Des primes attractives
- ✓ Des offres promotionnelles
- ✓ Le choix du règlement des primes Artisans (trimestre/semestre)
- ✓ Un dispositif entièrement accessible sur internet
- ✓ Une inscription simple et sans engagement d'exclusivité (pas de convention à signer)





## Quels montants pour quels travaux?

- ✓ Isolation, changement de chaudière, EnR...

ARTIPRIMES		
	ARTISAN	CLIENT
 Remplacement d'une chaudière haute performance Maison individuelle 110 m <sup>2</sup> - H1	84€	168€
 Remplacement d'une pompe à chaleur air-eau Maison individuelle 110 m <sup>2</sup> H3 (120% ≤ Eta <sub>s</sub> )	69€	138€
 Isolation des murs Isolation de 100 m <sup>2</sup> H2 - énergie combustible	310€	465€



Retrouvez la liste des travaux éligibles sur [Artiprimes.fr](http://Artiprimes.fr)

ARTISAN	1 € /MWh cumac
CLIENT	2 € /MWh cumac

ARTISAN	1 € /MWh cumac
CLIENT	1,5 € /MWh cumac



## Comment bénéficier des ARTIPRIMES ?



### 1. INSCRIPTION

Vous créez votre compte en quelques clics sur Artiprimes.fr

### 2. SIMULATION

Vous simulez vos travaux et faites une demande d'Artiprimes en ligne

### 3. AH

Butagaz vérifie l'éligibilité de la demande et génère une Attestation sur l'Honneur (AH)

### 4. TRAVAUX

Vous réalisez les travaux et facturez le chantier

### 5. DOSSIER

Vous renvoyez à la CAPEB l'AH complétée et accompagnée de la copie de la facture des travaux.  
Butagaz vérifie la conformité du dossier..

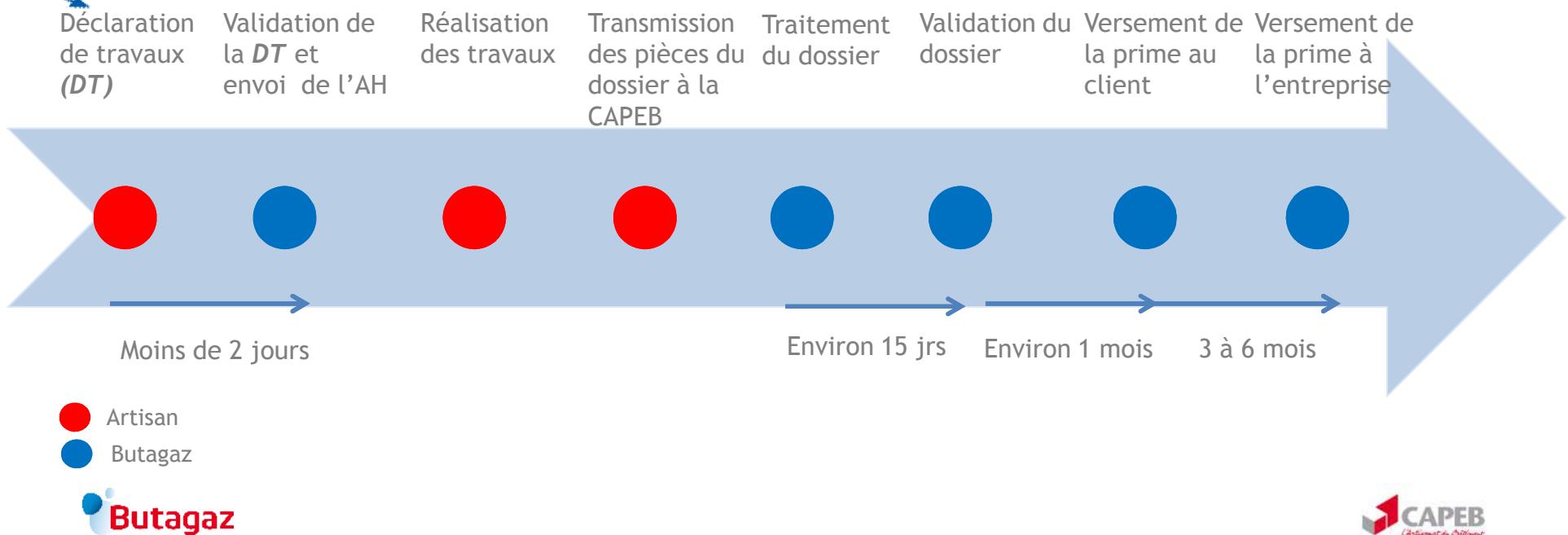
### 6. REGLEMENT

Butagaz effectue le règlement des Artiprimes :  
Pour vous -> au trimestre/semestre  
Pour votre client -> sous ~1 mois

# Comment bénéficier des ARTI PRIMES ?



Attention, les travaux ne doivent pas avoir été initiés  
(avant la signature du devis)





# Le programme Artiprimes et la précarité ?

- ✓ Des primes bonifiées en fonction des revenus des bénéficiaires
  - Artiprimes + (précarité)
  - Artiprimes Max (très grande précarité)
- ✓ Un nouveau formulaire de DT
- ✓ De nouveaux justificatifs à fournir
  - Avis d'imposition N-1 ou N-2
  - Volet supplémentaire AH (Cadre R1)
- ✓ Dispositif disponible à partir du 29 mars

Artiprimes	Artiprimes PLUS	Artiprimes MAX
<b>TOTAL pour vous</b> 1 446,00 €	2 892,00 €	5 784,00 €
<b>TOTAL pour votre client</b> 964,00 €	1 928,00 €	3 858,00 €

Butagaz logo



## Tableau de revenus

### ARTIPRIMES PLUS<sup>(2)</sup>

concerne les ménages en situation de précarité énergétique dont les revenus sont inférieurs aux plafonds suivants :

NOMBRE DE PERSONNES dans le ménage	PLAFONDS DE REVENUS (€) DU MÉNAGE	
	ILE DE FRANCE	AUTRES RÉGIONS
1	24107	18342
2	35382	26826
3	42495	32260
4	49620	37690
5	56765	43141
Par personne supplémentaire	+ 7136	+ 5434

### ARTIPRIMES MAX<sup>(2)</sup>

concerne les ménages en situation de grande précarité énergétique dont les revenus sont inférieurs aux plafonds suivants :

NOMBRE DE PERSONNES dans le ménage	PLAFONDS DE REVENUS (€) DU MÉNAGE	
	ILE DE FRANCE	AUTRES RÉGIONS
1	19803	14308
2	29066	20925
3	34906	25166
4	40758	29400
5	46630	33652
Par personne supplémentaire	+ 5860	+ 4241



## Quels montants pour la précarité ?

		ARTIPRIMES	ARTIPRIMES PLUS <sup>(1)</sup>	ARTIPRIMES MAX <sup>(2)</sup>
	ARTISAN	84€	168€	336€
	CLIENT	168€	252€	504€
	ARTISAN	69€	138€	276€
	CLIENT	138€	207€	414€
	ARTISAN	310€	620€	1240€
	CLIENT	465€	930€	1860€



ARTISAN	2 € /MWh cumac
CLIENT	3 € /MWh cumac

X 2



## Plus d'information sur les ARTI<sup>PRIMES</sup>

- ✓ Un site web : [www.Artiprimes.fr](http://www.Artiprimes.fr)
- ✓ Une hotline dédiée : **09 70 40 02 10**  
*Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00*
- ✓ De la documentation : plaquette 3 volets  
*Fournie au réseau CAPEB et disponible en téléchargement sur Artiprimes.fr*



